



**HAL**  
open science

## Le concile d'un évêque missionnaire. Mgr Michel Bernard, archevêque de Brazzaville, à Vatican II

Christian Sorrel

► **To cite this version:**

Christian Sorrel. Le concile d'un évêque missionnaire. Mgr Michel Bernard, archevêque de Brazzaville, à Vatican II. Oissila Saaïdia, Laurick Zerbini. L'Afrique et la mission. Terrains anciens, questions nouvelles avec Claude Prudhomme, Karthala, pp.115-124, 2015, coll. Hommes et sociétés. halshs-01227249

**HAL Id: halshs-01227249**

**<https://shs.hal.science/halshs-01227249>**

Submitted on 1 Dec 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Oissila Saaidia et Laurick Zerbini (éd.)

# L'Afrique et la mission

Terrains anciens, questions nouvelles  
avec Claude Prudhomme

Préface de Denis Pelletier

Postface de Jean-Dominique Durand

Éditions Karthala  
22-24, boulevard Arago  
75013 Paris

## Le concile d'un évêque missionnaire

**M<sup>gr</sup> Michel Bernard,  
archevêque de Brazzaville, à Vatican II**

Christian SORREL<sup>1</sup>

L'histoire du concile Vatican II est d'abord celle des seize textes promulgués à partir de la seconde session. Mais c'est aussi l'histoire des trois mille cinquante-huit pères qui ont participé à l'assemblée, au moins pour un temps, avec le poids de leurs expériences variées, le souci de leur diocèse, de leur congrégation ou de leur pays et leur attention à l'Église universelle. Dans cette optique, l'accès à leurs archives personnelles revêt un grand intérêt, comme le confirment les papiers du spiritain Michel Bernard (1911-1993), vicaire apostolique de Conakry (1950-1954) et de Brazzaville (1954-1955), puis archevêque de Brazzaville (1955-1964) et archevêque-évêque de Nouakchott (1965-1973). Le fonds est certes limité et le modeste journal qui y figure s'appauvrit avec les années pour s'interrompre avant la clôture de la dernière session<sup>2</sup>. Il n'en offre pas moins un point de vue intéressant sur le parcours d'un évêque missionnaire en difficulté dans son diocèse et sa congrégation, à l'heure de mutations décisives pour l'Église catholique dans une Afrique parvenue à l'âge des indépendances, et sur la manière dont il appréhende les enjeux de l'assemblée conciliaire<sup>3</sup>.

---

1. Professeur d'histoire contemporaine, Université Lyon 2, membre du LARHRA UMR 5190, Équipe RESEA.

2. Les documents sont conservés aux archives de la Congrégation du Saint-Esprit à Chevilly-Larue dans le fonds Bernard sous la cote SF 83.6 (journal et dossiers conciliaires). Je remercie les pères Roger Tabard et Paul Coulon qui m'ont accueilli sur place et ont facilité ma recherche.

3. Alberto MELLONI, « Les journaux privés dans l'histoire de Vatican II », dans Marie-Dominique CHENU, *Notes quotidiennes au Concile. Journal de Vatican II 1962-1963*, Paris, Cerf, 1995, p. 7-54.

## Un évêque spiritain au concile

Au moment où le concile Vatican II débute (11 octobre 1962), M<sup>sr</sup> Michel Bernard est archevêque de Brazzaville depuis sept ans (14 septembre 1955), après en avoir été le dernier vicaire apostolique à la veille de l'établissement de la hiérarchie régulière en Afrique équatoriale française (18 juillet 1954). Né à Avranches en 1911, profès dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1931, prêtre en 1938, il a commencé sa carrière africaine pendant la guerre au Cameroun, une terre déjà fortement christianisée où il se révèle un meneur d'hommes, parfois raide. Il l'a poursuivie de 1950 à 1954 en Guinée comme vicaire apostolique, auprès de catholiques peu nombreux face à un islam dominant, en faisant œuvre de défricheur et de fondateur<sup>4</sup>. Il donne ensuite un élan pastoral au Congo-Brazzaville en développant les postes missionnaires, l'action catholique, l'enseignement et la formation des catéchistes avec l'aide de prêtres *Fidei donum*<sup>5</sup>. Mais son ministère est hypothéqué par les tensions politiques autour de l'abbé Fulbert Youlou que l'archevêque a tenté d'empêcher de se présenter aux élections pour l'Assemblée nationale française en janvier 1956 et qui est devenu en 1958 le chef du gouvernement de la nouvelle République du Congo, créée après le référendum de septembre, puis en 1959 son premier président, poste qu'il conserve après l'indépendance officielle du pays le 15 août 1960<sup>6</sup>. Entre l'archevêque et le prêtre, *suspens a divinis* et concubinaire notoire, mais qui revendique son sacerdoce en portant la soutane, la situation est vite intenable, malgré la nomination d'un coadjuteur, condisciple du président et membre de sa tribu, Théophile Mbemba, préconisé le 11 novembre 1961 et sacré le 11 février 1962<sup>7</sup>.

M<sup>sr</sup> Bernard aborde dès lors le concile en aspirant à être délivré sans délai de son fardeau. « Comme je me sens fatigué ! Quand reprendrai-je élan et courage ? », note-t-il après la cérémonie inaugurale. « Ce désir [de quitter Brazzaville] devient une hantise. Je n'en puis plus de m'entendre à tout instant demander : "Et votre président ?" », reprend-il un mois plus tard<sup>8</sup>. Mais la Congrégation de la Propagande refuse son retrait et le consulte pour régler la situation canonique du président Youlou par une réduction à l'état laïque, dans la mesure où celui-ci semble prêt à favoriser le catholicisme et voudrait être reçu par le pape : « M<sup>sr</sup> Sigismondi envisa-

4. Archives de la Congrégation du Saint-Esprit, notice nécrologique de M<sup>sr</sup> Bernard, 1993.

5. Jean ERNOULT, *Les Spiritains au Congo de 1865 à nos jours. Matériaux pour une histoire du Congo*, Paris, Congrégation du Saint-Esprit, 1995, p. 111-113 ; Guy PANNIER, *L'Église de Pointe-Noire (Congo-Brazzaville). Évolution des communautés chrétiennes de 1947 à 1975*, Paris, Karthala, 1999, p. 100-104 et 124.

6. Florence BERNAULT, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale : Congo-Brazzaville, Gabon 1940-1965*, Paris, Karthala, 1996.

7. Côme KINATA, *Histoire de l'Église catholique du Congo à travers ses grandes figures*, Paris, L'Harmattan, 2010.

8. Journal, 11 octobre et 8 novembre 1962.

gerait d'obtenir même la dispense du célibat, je l'en dissuade, quel dangereux précédent pour nos prêtres »<sup>9</sup> ! M<sup>gr</sup> Bernard doit attendre en fait le 2 mai 1964 pour voir sa démission acceptée par le Saint-Siège au moment où une partie des vainqueurs de Fulbert Youlou, renversé le 15 août 1963, s'oriente vers une politique hostile à l'Église catholique qui rend urgente la présence d'un Africain sur le siège épiscopal. C'est donc comme simple archevêque titulaire (*Aræ in Mauretania*) qu'il prend part aux troisième et quatrième sessions de Vatican II en s'interrogeant sur son avenir personnel.

La position de M<sup>gr</sup> Bernard apparaît ainsi fragile dès le début du concile, alors qu'il réside au séminaire français, dirigé par ses confrères spiritains. Il y retrouve une quarantaine d'évêques français et se joint aux rencontres nationales organisées à Saint-Louis-des-Français auxquelles les missionnaires sont conviés au départ<sup>10</sup>. Mais si les conférences demandées à des personnalités restent accessibles à tous, les réunions de travail se ferment vite pour permettre la définition d'une stratégie propre à l'épiscopat français et prévenir le soupçon de perpétuer une influence sur les anciennes colonies<sup>11</sup>. L'épiscopat africain, au sein duquel les autochtones prennent une place croissante, s'organise d'ailleurs rapidement de manière autonome avec la création de neuf groupes régionaux, d'une conférence des présidents et d'un secrétariat panafricain, présidé par le cardinal tanzanien Rugambwa et divisé en deux sections linguistiques, anglophone et francophone, confiées à M<sup>gr</sup> Blomjous, évêque de Mwanza, et à M<sup>gr</sup> Zoa, archevêque de Yaoundé<sup>12</sup>.

« De tout cela, je n'ai strictement et à aucun moment rien su », écrit l'archevêque de Brazzaville le 17 octobre 1962<sup>13</sup>. Membre de la commission centrale préparatoire depuis 1959, il n'est pourtant pas étranger à la préparation du concile et, dès son arrivée à Rome, il se préoccupe de la coordination des évêques africains et de la réforme de la curie en lien avec ses collègues européens du Congo-Léopoldville. Le 6 octobre, il retrouve une douzaine d'entre eux pour évoquer le projet de suppression de la Congrégation de la Propagande avancé par M<sup>gr</sup> Scalais, archevêque de Léopoldville. Deux jours plus tard, il expose son plan, moins radical, associant des conférences épiscopales (africaine et régionales), organes de collaboration dépourvus de juridiction pour préserver l'autorité des évêques, une Propagande transformée en « office » pour les « Églises en

9. Journal, 8 et 17 octobre, 22 novembre 1962. M<sup>gr</sup> Pietro Sigismondi est le secrétaire de la Congrégation de la Propagande.

10. Journal, 12 et 15 octobre 1962.

11. Frédéric LE MOIGNE, Christian SORREL, « Les évêques français et le concile Vatican II », dans *Anuario de historia de la Iglesia*, vol.21, 2012, p.185-205.

12. Claude PRUDHOMME, « Les évêques d'Afrique noire anciennement française et le Concile », dans Étienne FOUILLOUX (dir.), *Vatican II commence... Approches francophones*, Leuven, Peeters, 1993, p.163-188; Jean-Paul MESSINA, *Évêques africains au concile Vatican II (1959-1965)*, Paris, Karthala, 2000.

13. Journal, 17 octobre 1962.

voie de développement », avec un personnel international, et une « assemblée de pasteurs représentant les différentes régions du globe », fréquemment convoquée à Rome pour exposer les problèmes concrets<sup>14</sup>. Mais l'essentiel ne se joue pas dans ces rencontres limitées, vite abandonnées par les évêques du Congo-Léopoldville qui se rallient à la stratégie africaine esquissée lors de l'élection des membres des commissions, prévue le 13 octobre et différée au 16<sup>15</sup>.

Le 13 octobre, M<sup>gr</sup> Bernard tente encore d'agir en s'adressant au délégué apostolique pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, M<sup>gr</sup> Pignedoli, qui s'abstient<sup>16</sup>. Il ne peut donc que prendre acte des listes de candidats africains fabriquées « entièrement à [son] insu » : M<sup>gr</sup> Zoa s'impose en Afrique orientale, M<sup>gr</sup> Maury, internonce au Sénégal, « regroupe son monde AOF » près de « sa couvée d'archevêques noirs » et les représentants du Congo-Léopoldville obtiennent des places sur la liste européenne. Il s'étonne des candidatures, pour les commissions des missions et des évêques, de M<sup>gr</sup> Dalmais, évêque de Fort-Lamy, et de M<sup>gr</sup> Thiandoum, archevêque de Dakar depuis moins de six mois, et en est réduit à aider les évêques français à compléter la liste européenne pour les commissions des religieux et des missions<sup>17</sup>. Le bilan des élections et des nominations pontificales l'irrite plus encore. S'il salue le choix d'autochtones, « manifestation d'universalité, même si la compétence était relative », il regrette l'absence parmi les élus d'un « authentique missionnaire européen » : « Condamnation implicite de notre œuvre. Nous sommes tous des malfaiteurs »<sup>18</sup> ! Il le vit d'autant plus mal qu'il est l'un des rares membres de la commission centrale préparatoire exclu des commissions conciliaires. De plus, aucun spiritain ne prend le relais, fait qu'il lie à la présence à la tête de la congrégation, depuis juillet 1962, de l'ancien archevêque de Dakar, M<sup>gr</sup> Lefebvre : « Passerions-nous tous pour de farouches "intégristes" à la dévotion du Saint-Office ? [...] J'en ressens un peu d'aigreur, c'est une humiliation individuelle et collective »<sup>19</sup>.

M<sup>gr</sup> Bernard se tient dès lors en retrait de toute stratégie conciliaire. Il participe aux congrégations générales. Il assiste à quelques rencontres des évêques spiritains, dont aucun ne réside avec le supérieur général à la procure de la congrégation au Corso d'Italia, et prend part aux réunions de l'épiscopat africain à l'Hôtel Caesar Augustus puis dans la paroisse Santa Maria in Traspontina, où il écoute aussi des conférences d'experts. Il y observe ses collègues avec un regard sévère. Il se demande par exemple pourquoi M<sup>gr</sup> Zoa seul « se met en clergyman », tout en notant

14. Journal, 6 et 8 octobre 1962.

15. À la suite de l'intervention du cardinal Liénart, évêque de Lille, qui attire l'attention des pères sur le risque d'un concile préfabriqué si les commissions préconciliaires sont reconduites en l'état.

16. Journal, 13 octobre 1962.

17. Journal, 13-17 octobre 1962.

18. Journal, 20 octobre 1962.

19. Journal, 16 et 29 octobre 1962.

qu'il mène « les débats avec intelligence et amabilité », et affirme à propos de M<sup>sr</sup> Tchidimbo, archevêque spiritain de Conakry, que « ce n'est pas toujours ce qu'il dit qui est déplaisant, mais le ton suffisant et aussi l'assurance »<sup>20</sup>. Il rencontre les théologiens qui aident les évêques africains, en particulier les jésuites de Lubac et Martelet. Mais il se dérobe lorsque ses collègues le prient de prendre la parole dans l'*aula* sur le schéma *De Fontibus* comme ancien membre de la commission centrale préparatoire: « Au fond, il serait déplaisant de dire des choses entièrement préparées par un autre [...]. Je fais prévaloir qu'il est nécessaire de faire intervenir des Africains »<sup>21</sup>. Dans le même temps, il envoie des billets à ses diocésains pour les tenir informés de l'évolution du concile. La situation change peu en 1963, même s'il se rapproche des évêques africains en optant pour l'hôtel Nova Domus afin de ne pas « risquer d'avoir à payer la pension » au séminaire français<sup>22</sup>. Il y revient l'année suivante, libéré de toute charge pastorale, avant de rejoindre, pour la dernière session, le séminaire français, où il se sent plus à l'aise, mais où il retrouve également l'ombre portée de M<sup>sr</sup> Lefebvre.

M<sup>sr</sup> Bernard s'oppose en effet de plus en plus nettement au supérieur général auquel il avait reproché, alors qu'il était évêque de Tulle après son départ forcé du Sénégal, sa défense publique de la Cité catholique de l'intégriste Jean Ousset et de sa revue *Verbe*, condamnés par l'Assemblée des cardinaux et archevêques français<sup>23</sup>. Il déplore ensuite ses prises de position dans l'*aula*: « Est-il donc à ce point aveugle ou de parti pris ? Voilà encore une intervention qui va le classer », note-t-il dès 1962<sup>24</sup>. Un an plus tard, la présence à ses côtés, comme théologien personnel, de l'abbé Berto, le choque: « Quelle effroyable provocation, et pour le clergé français, et pour les spiritains »<sup>25</sup> ! Il n'est donc pas étonnant qu'il s'associe en novembre 1963 à la démarche critique de onze évêques spiritains français auprès du supérieur, qui poursuit sa route sans fléchir<sup>26</sup>. La tension monte encore en 1964 et 1965, alors que M<sup>sr</sup> Lefebvre mobilise la minorité autour du *Coetus internationalis Patrum*, notamment dans le débat sur la liberté religieuse. « C'est délirant, il semble n'avoir rien compris au sens de la déclaration, il est obnubilé par le fantôme de la Révolution », écrit M<sup>sr</sup> Bernard, accablé par les doléances de ses collègues français sur ses propos en séance, dans la presse ou devant des communautés religieuses en France<sup>27</sup>. La rupture, déjà ancienne, avec l'épiscopat national est

20. Journal, 19 octobre 1962.

21. Journal, 13 novembre 1962; Henri DE LUBAC, *Carnets du Concile*, t. 1, Paris, Cerf, 2007, p. 273.

22. Journal, 27 septembre 1963.

23. Journal, 5 octobre 1962.

24. Journal, 20 octobre 1962.

25. Journal, 27 septembre 1963.

26. Luc PERRIN, « M<sup>sr</sup> Lefebvre, d'une élection à une démission (1962-1968) », *Histoire et missions chrétiennes*, n° 10, 2009, p. 139-172; Philippe BÉGUERIE, *Vers Écône. M<sup>sr</sup> Lefebvre et les Pères du Saint-Esprit*, Paris, DDB, 2010, p. 255-301.

27. Journal, 20 et 22 septembre 1965.

consommée symboliquement lorsque M<sup>gr</sup> Lefebvre est écarté de la table des cardinaux au séminaire français, où il déjeune chaque semaine, officiellement pour les besoins d'une réunion de travail durant le repas: « C'était un affront [...]. Malgré tout ce que je puis reprocher à M<sup>gr</sup> le Très Révérend Père, pour l'honneur de la congrégation, j'en ai été meurtri [...]. Et en fait, n'est-il pas mérité? Où en sommes-nous arrivés! », confie l'archevêque, témoin direct de l'incident<sup>28</sup>. Il s'engage alors, avec plusieurs confrères, dans une démarche pour alerter le pape et provoquer la démission de M<sup>gr</sup> Lefebvre ou la convocation d'un chapitre électif dans la fidélité à la ligne modérée qu'il défend dans l'assemblée conciliaire<sup>29</sup>.

### Profils conciliaires

M<sup>gr</sup> Bernard, dont le *votum* de 1959 sur le programme du concile est peu original<sup>30</sup>, se situe en effet dans la majorité qui prend forme au cours de la première session. Mais il tend à renvoyer dos à dos les extrêmes de chaque ensemble pour tracer une voie médiane entre ceux qui « élaborent des textes doctrinaux et des définitions dogmatiques derrière lesquels ils veulent en quelque sorte mettre l'Église à l'abri » et ceux qui, « sensibles aux temps modernes, préoccupés de l'avenir, sont attentifs à la Parole de Dieu qu'ils veulent rendre accessible au monde » avec « une spontanéité, une liberté, un sens du mystère qui ne manquent pas de captiver ». Les premiers « dénoncent toute perspective de changement » et sont raidis « dans une vigilance soupçonneuse », tandis que les seconds, portés par une « générosité impétueuse », dérivent vers « des concessions dangereuses pour la doctrine » et des « entreprises apostoliques [...] parfois hasardeuses et téméraires ». Les uns et les autres n'en sont pas moins utiles pour aider les pères conciliaires à « remettre cent fois les formules sur le métier » et à préciser le sens du « changement [qui] n'est pas synonyme de compromis »: « L'Église doit changer pour rester ce qu'elle est », conclut l'archevêque<sup>31</sup>.

Comme bien d'autres évêques résidentiels, M<sup>gr</sup> Bernard arrive dans la Ville éternelle avec un certain complexe anti-romain. Les fastes de la liturgie inaugurale l'impressionnent sans l'ébranler et il désapprouve la « manifestation bruyante » à laquelle les évêques se livrent à l'entrée du pape dans Saint-Pierre: « Alternance harmonieuse du vert et du rouge

28. Journal, 25 septembre 1965.

29. Journal, 26 et 28 septembre 1965.

30. Dossiers conciliaires: lettre au cardinal Tardini, 18 août 1959. M<sup>gr</sup> Bernard défend le célibat des prêtres et le port d'un habit distinctif, recommande la prudence dans le domaine liturgique et met en garde contre le danger de confusion entre la politique et la religion dans l'action catholique.

31. Dossiers documentaires: notes pour des conférences, 1963 et 1964.



dans les tapis et les tentures, chatoiement des ors et des pierres dans une lumière qu'on croirait d'un soleil levant. Le spectacle est d'une grande majesté et d'une incomparable beauté [...]. Faste! Mais qui ne m'émeut pas. Jamais aucune cérémonie romaine ne m'a touché le cœur. Et ces chants polyphoniques qui tombent des tribunes avec ces voix d'hommes qui semblent chercher le timbre au fond de leur gorge. Je n'apprécie pas, surtout quand on nous prive de chanter tous ensemble le Credo »<sup>32</sup>. De session en session pourtant, il goûte le nouveau dépouillement de l'appareil liturgique sans être comblé: « La visite au tombeau de saint Pierre ne me cause pas la même émotion que j'ai pu ressentir dans tel de nos sanctuaires où la présence du Seigneur nous saisit. Ce sentiment d'être chez soi, n'est-ce pas simplement déjà l'habitude? Les intentions de l'Église, du Saint-Père, du concile et des évêques, je les porte pauvrement dans mon cœur [...]. Deux choristes [...] sont en train de revêtir le bon saint Pierre d'une fastueuse chape rouge ruisselante d'or; sur son chef, ils ont posé une tiare monumentale [...]. Saura-t-on élaguer l'arbre de ses branches faussées »<sup>33</sup>?

Car Rome, c'est aussi, c'est peut-être d'abord la curie. « Quand donc, à Rome, tiendra-t-on compte des évêques? », s'exclame M<sup>gr</sup> Bernard<sup>34</sup>. Avec bien des pères, il ne manque pas de s'emporter contre le cardinal Ottaviani, secrétaire du Saint-Office et président de la commission doctrinale: « [Son] ton est déplaisant, désagréable aussi l'impression qu'il donne d'être le seul soutien de l'orthodoxie. Il n'a pas dû être habitué au Saint-Office à la contradiction; à la première opposition, il se cabre et devient, sans s'en rendre compte, offensant », constate l'archevêque de Brazzaville qui blâme néanmoins les « applaudissements nourris » déclenchés par le cardinal Alfrink, président de séance, lorsqu'il interrompt son collègue dont le temps de parole est écoulé<sup>35</sup>. Il n'est guère plus indulgent pour le secrétaire de la Congrégation des séminaires et universités, « le gros M<sup>gr</sup> Staffa », avec son « air méprisant si peu sympathique », et pour son préfet: « On n'ose pas parler de limite d'âge dans l'Église! Il n'est que de voir et entendre le cardinal Pizzardo célébrer pour comprendre »<sup>36</sup>! Les leaders de la minorité proches de la curie le heurtent aussi, tel M<sup>gr</sup> Carli, évêque de Segni, compagnon de lutte de M<sup>gr</sup> Lefebvre<sup>37</sup>.

32. Journal, 11 octobre 1962. Les « hôtes de Santa Chiara », pourtant formés pour la plupart à la romanité par le séminaire français, partagent largement son avis: « Spectacle admirable, puissance de rayonnement de l'Église, évidence de la catholicité, mais cette évidence qui s'impose à l'esprit, il eût fallu qu'elle entre dans les cœurs pour les faire vibrer à l'unisson, pour les émouvoir! ».

33. Journal, 14 septembre 1964. En 1965, il apprécie peu la procession pénitentielle « interminable » organisée de Sainte-Croix-de-Jérusalem à Saint-Jean-de-Latran au soir de l'ouverture de la session: « A-t-on pensé au retard causé par cette cérémonie à tant de Romains qui regagnaient leur domicile? » (Journal, 14 septembre 1965).

34. Journal, 17 octobre 1962.

35. Journal, 30 octobre et 17 novembre 1962.

36. Journal, 4 et 6 novembre 1963.

37. Journal, 16 novembre 1963.

Les flèches de M<sup>gr</sup> Bernard ne sont pourtant pas réservées à un seul groupe. Il ne semble guère séduit par le nouveau pape Paul VI :

« Son geste n'a pas la spontanéité souriante de Jean XXIII. Le discours est très beau [...]. Mais, dans la diction, il y a des mouvements d'émotion et des larmes dans la voix qui ne paraissent pas naturels et mettent à la gêne »<sup>38</sup>.

Le patriarche melchite Maximos IV l'irrite, et il n'est pas seul dans ce cas : « Je n'arrive pas pour ma part à m'habituer à son ton acerbe, et je n'apprécie pas tous ses arguments. Comment dire en effet, par exemple, que la curie romaine est seulement la curie de l'évêque de Rome pour son propre diocèse »<sup>39</sup> ? Il s'interroge d'ailleurs plus largement sur la pertinence des « griefs des Orientaux à l'égard des Latins méprisants » à la suite d'une conférence de M<sup>gr</sup> Edelby, auxiliaire du patriarche<sup>40</sup>. Il est plus sévère encore pour des évêques qui donnent l'impression de céder à la tentation du succès, comme le coadjuteur de Strasbourg, M<sup>gr</sup> Elchinger, dont il trouve l'intervention sur les préférences liturgiques de la jeunesse « voyante », ou l'évêque de Bruges, M<sup>gr</sup> de Smedt, qui attaque le schéma *De Ecclesia* « dans des termes sans nuances et sur un ton très déplaisant »<sup>41</sup>. M<sup>gr</sup> Bernard accorde toutefois ses critiques les plus vives à ses confrères belges du Congo dont il apprécie peu l'évolution, où il discerne « le désir de se faire pardonner le péché d'être blanc »<sup>42</sup>. Il note après une prise de parole au ton « pathétique » de M<sup>gr</sup> van Cauwelaert, évêque d'Inongo, sur la liturgie :

« J'ai l'impression qu'au Congo ex-belge, on se lance à l'extrême pointe de toutes les adaptations avec, me semble-t-il, un certain manque de mesure. Cela ne fait-il pas penser aux prêtres, fils de bourgeois, qui, chargés d'apostolat dans le monde du travail, font de l'ouvriérisme »<sup>43</sup> ?

Et il revient à la charge contre les « paroles utopiques ou démagogiques » à propos des « Africains fatigués de l'Occident » : « Ces bons Belges deviennent plus congolais que les Congolais et, à mon avis, sans discrétion, ni dignité »<sup>44</sup>.

38. Journal, 29 septembre 1963.

39. Journal, 6 novembre 1963.

40. Journal, 24 octobre 1962.

41. Journal, 31 octobre et 1<sup>er</sup> décembre 1962. Plusieurs témoins évoquent le dérapage de M<sup>gr</sup> de Smedt, qui avait impressionné l'*aula* quelques jours plus tôt par ses remarques sur le schéma *De Fontibus* : « Si les critiques étaient fondées, le ton était acerbe et passionné. Tout en faisant son profit des suggestions de l'orateur, le concile n'aurait pas dû applaudir cette diatribe », écrit un expert, le sulpicien Marcel Breyse (journal inédit).

42. Journal, 19 octobre 1962.

43. Journal, 31 octobre 1962. Voir Claude SOETENS, « L'apport du Congo-Léopoldville (Zaïre), du Rwanda et du Burundi au concile Vatican II », dans Étienne FOUILLOUX (dir.), *Vatican II commence..., op.cit.*, p.189-205 et Bernard OLIVIER, *Chroniques congolaises. De Léopoldville à Vatican II*, Paris, Karthala, 2000.

44. Journal, 1<sup>er</sup> décembre 1962.

L'archevêque n'est pourtant pas figé sur ses positions et les notations de son journal, bien que partielles, suggèrent des évolutions liées à la dynamique conciliaire, mais sans doute aussi à la volonté de se démarquer de M<sup>sr</sup> Lefebvre et de contrer la stratégie de la curie dont les « leaders » se pensent « supérieurs au concile »<sup>45</sup>. En témoigne son attitude dans le débat central de la collégialité épiscopale qu'il n'évoque pas au début du concile, tout en refusant de faire de l'évêque le simple « représentant du pape » dans le diocèse, et qu'il défend lors des votes décisifs du 30 octobre 1963, sans accepter pour autant une large extension des pouvoirs des conférences épiscopales<sup>46</sup>. Il s'en explique en ces termes :

« Des points qui semblaient très combattus ont eu une forte majorité, avec toutefois des réserves grandissantes en ce qui concerne les questions 3 et 4 qui parlent de l'autorité du collège épiscopal et de son origine. Il s'avère de plus en plus qu'il y a une tendance de gens qui veulent laisser les choses là où elles sont et s'effraient de toute affirmation nouvelle. Pourtant, ces affirmations ne sont pas des nouveautés : si, par exemple, le collège épiscopal n'a pas, avec le pape et sous son autorité, l'autorité suprême, que signifie le concile »<sup>47</sup> ?

En novembre 1962, il se réjouit de la décision de Jean XXIII de faire réécrire le schéma sur les sources de la Révélation, malgré un vote favorable à la poursuite du débat, obtenu sur une question ambiguë<sup>48</sup>. En 1963, il critique le nouveau titre *De Matre Ecclesiae* donné au schéma sur la Vierge Marie, finalement intégré au *De Ecclesia* : « [II] est douteux. Marie est type de l'Église, elle est mère, mais non de l'Église, mais *mater fidelium* »<sup>49</sup>. En 1964 et 1965, il défend le schéma sur la liberté religieuse avec d'autant plus de conviction que M<sup>sr</sup> Lefebvre en fait l'une de ses cibles privilégiées et qu'il se veut solidaire des évêques français<sup>50</sup>.

M<sup>sr</sup> Bernard peut ainsi faire figure de « Père conciliaire moyen ou standard », comme il l'écrit après la troisième session, assidu aux leçons des théologiens, animé de « dispositions de simplicité, d'humilité, de loyauté, de respect des personnes » qu'il associe au « vocable qui a fait fortune de "l'Église des pauvres" »<sup>51</sup>. Avec sa sensibilité, prudemment réformiste, au

45. Journal, 16 novembre 1963.

46. Dossiers conciliaires : lettre de carême, 1962 ; journal, 16 novembre 1963. Voir Giuseppe ALBERIGO (dir.), *Histoire du concile Vatican II*, 5 vol., Paris, Cerf, 1997-2005.

47. Journal, 31 octobre 1963.

48. Journal, 21 novembre 1962. Il s'étonne en revanche de la décision unilatérale du pape d'inscrire saint Joseph au canon de la messe, alors que « le concile est rassemblé » (journal, 14 novembre 1962).

49. Journal, 17 octobre 1963. Nous ne savons pas comment M<sup>sr</sup> Bernard réagit, l'année suivante, lorsque Paul VI proclame Marie Mère de l'Église.

50. Journal, 20 septembre 1965.

51. Dossiers conciliaires : notes pour des conférences, 1964. Il apprécie l'intervention du cardinal Lercaro, archevêque de Bologne, sur l'évangélisation des pauvres (journal, 6 décembre 1962).

cœur de ses tribulations, il se réfère à « l'esprit du concile » qu'il a vu « s'élaborer, s'éveiller, s'épanouir » au cours de la première session, sans chercher à dissimuler aux auditeurs de ses conférences les conflits et les impatiences : « Que vaudrait à nos yeux un concile qui ne serait qu'une chambre d'homologation et qui dirait amen à tout »<sup>52</sup> ? C'est dans cet état d'esprit qu'il accepte la modeste et délicate mission que la Propagande lui offre à l'automne 1965, organiser l'Église catholique dans la Mauritanie musulmane, détachée du Sénégal<sup>53</sup>. Le 18 décembre 1965, il est nommé évêque de Nouakchott, poste qu'il conserve jusqu'à sa démission le 21 décembre 1973. Il rentre alors en France et assure des ministères à Caen jusqu'en 1988 avant de se retirer à Chevilly-Larue, où il meurt le 2 janvier 1993. Ses papiers conservent le texte de treize conférences qu'il a données entre 1976 et 1978 sur les principaux textes conciliaires, un signe de sa fidélité à l'événement vécu à Rome entre 1962 et 1965<sup>54</sup>.

L'expérience conciliaire de M<sup>gr</sup> Bernard, religieux et évêque missionnaire, est singulière, comme toutes les expériences conciliaires<sup>55</sup>. Archevêque de Brazzaville fragilisé par les conflits de l'indépendance du Congo, bientôt démissionnaire, il reste à l'écart de l'affirmation, à la faveur du concile, de l'Église d'Afrique, où il semble même ne voir que vanité<sup>56</sup>. Spiritain français, il est préoccupé par les options de son supérieur général, M<sup>gr</sup> Lefebvre, qui discrédite la congrégation à ses yeux comme à ceux des évêques de l'ancienne métropole dont il reste proche. Les pages de son journal, aussi limité soit-il, aident donc à comprendre ses choix et, à travers eux, la formation d'une majorité, avec ses nuances et ses tensions, parmi les pères conciliaires. Il constitue, s'il en était encore besoin, un plaidoyer en faveur d'une histoire du concile qui, en accordant toute sa place à l'étude de la production textuelle, n'ignore pas le déroulement de l'assemblée, les intentions des acteurs, anonymes ou ténors, le cheminement des décisions et les rapports de force<sup>57</sup>.

52. Dossiers conciliaires : notes pour des conférences, 1962 et 1964.

53. Journal, 18 et 30 septembre 1965. Le pays compte moins de cinq mille catholiques, étrangers pour la plupart.

54. Dossiers conciliaires.

55. Christian SORREL, « L'épiscopat français et le concile Vatican II. Le témoignage de M<sup>gr</sup> Jauffrès, ancien évêque de Tarentaise » [à paraître, Actes du colloque de Notre-Dame-du-Laus, 2011].

56. En 1963, comparant deux articles symétriques de *La Croix*, il exprime sa préférence pour la démarche de M<sup>gr</sup> Maziers, auxiliaire de Lyon, qui transmet « l'humble recherche d'un évêque qui veut faire profiter son peuple du concile », alors que M<sup>gr</sup> Zoa, archevêque de Yaoundé, célèbre « tout ce que le concile peut attendre de vitalité et de sève de l'Église d'Afrique » (journal, 13 octobre 1963). Sur l'importance de Vatican II pour l'Afrique, voir Claude PRUDHOMME, *loc. cit.*, p. 185-187.

57. Giuseppe RUGGIERI, « L'*Officina bolognese* et Vatican II », *Recherches de science religieuse*, t. 100/1, 2012, p. 11-25.